

« Paul Bouchet : un combat pour l'égale dignité »

20 juin 2019

Intervention de Mireille Delmas-Marty en conclusion de la soirée :

Paul n'était pas seulement infatigable, mais il se disait aussi un insatisfait. Il pensait qu'il y a un devoir d'insatisfaction, comme il y a un devoir d'impatience, et d'indignation. Mais il n'était pas un imprécateur, précisément parce qu'il souhaitait avant tout « relever les courages abattus ». Il était au fond quelqu'un de très positif, et j'ai demandé qu'on revienne à cette image du début parce qu'elle exprime bien son projet : l'articulation entre savoir, vouloir et pouvoir peut en effet changer une société. Or tout au long de cette « soirée hommage », nous avons entendu ces trois mots « Savoir, vouloir, pouvoir », des mots dont l'alliance, ou l'alliage, peut changer une société, pourrait changer le monde.

Savoir

Le savoir nous renvoie au fameux « croisement des savoirs ». C'est à partir de là que l'action démarre. Avec Claude Ferrand, le croisement des savoirs, est devenu très présent dans l'histoire du mouvement d'ATD et s'est révélé absolument essentiel. Il est devenu très présent quand on a commencé à parler du « savoir du vécu » par rapport au savoir de l'érudition ; quand, au sein d'ATD, sont apparus les « sachants ». Et ce croisement s'est révélé essentiel, me semble-t-il, grâce notamment à vos travaux et à vos publications ; mais aussi grâce à votre manière de pratiquer ce croisement, grâce aux échanges dans les Universités du Quart monde. Le croisement des savoirs, c'est le contraire d'une simple juxtaposition des savoirs. Car il ne suffit pas d'énoncer un savoir ou de présenter une expérience, il faut les comprendre et les faire comprendre afin de les partager. Il faut donc accueillir, pour qu'ils se rencontrent, à la fois les savants et les sachants.

« Croiser » implique en effet un échange, une interaction entre les savants et les sachants. Un énorme travail a été fait en ce sens, et continue à se faire, notamment dans le cadre d'ATD : croiser, c'est interagir. On ne sort pas indemne du croisement des savoirs. On en sort changé : changer en échangeant, sans se perdre, ni se dénaturer. Ce n'est pas évident. Ce n'est pas toujours simple non plus. Le savant apprend difficilement l'expérience souvent douloureuse, mais parfois joyeuse, du vécu et celui qui a vécu une expérience difficile comprend mal le regard froid du savant sur cette expérience. C'est pourtant extrêmement important pour mieux lutter contre la pauvreté et ne pas imposer des mesures absurdes en croyant agir pour le bien des plus pauvres. Ainsi avec certains placements d'enfants, des enfants arrachés à leurs familles au motif de les protéger.

Maintenant, on découvre que c'est important aussi dans d'autres domaines. On découvre, par exemple, dans les discussions sur le changement climatique, que le savoir des savants, les climatologues en première ligne, les démographes parfois ; peut être enrichi, et parfois modifié, par le savoir du vécu des populations autochtones. Je crois que c'est Isabelle Perrin qui avait souligné cet appel à l'expérience des populations autochtones pour mieux comprendre et mieux résoudre certains problèmes d'environnement.

Le croisement des savoirs a pris ainsi une dimension extrêmement très large. Nous en avons discuté il y a quelques jours avec des membres du Mouvement, notamment Bruno Tardieu, qui souhaitent organiser au collège de France un colloque ou un séminaire autour du mouvement ATD

Quart Monde. On a répété, tout au long de cette réunion préparatoire, qu'il faudrait croiser les savoirs. C'est devenu à la fois un programme et une méthode pour accomplir ce programme. Mais nous avons rencontré, et nous rencontrons encore, de nombreux obstacles car le croisement des savoirs n'est jamais évident. Il est si difficile à concevoir et à réaliser qu'il y a toujours de bonnes raisons pour le différer. Alors on a aussi besoin du « vouloir ».

Vouloir

Vouloir c'est ne jamais renoncer, ne jamais se résigner. Il faut éduquer la volonté pour la garder vivante en nous. Paul insistait toujours sur la nécessité et la force de la volonté. Certes, il y a parfois des reculs, des régressions même, mais avec la volonté, croyait-il, on avance malgré tout. On tombe parfois mais le chemin se trace malgré tout, petit à petit.

Comment mieux exprimer ce vouloir que par le titre qu'il avait donné à son livre : *La misère hors la loi*. Ce titre peut faire sourire certains esprits forts. Ils y voient des propos angéliques, tenus par de « belles âmes », c'est-à-dire par de grands naïfs dénués de tout sens du réel. Eradiquer la pauvreté ? Un vieux slogan qui n'aurait jamais convaincu personne, car il n'aurait jamais marché.

Or, pas à pas, l'idée chemine. Nous en avons un témoignage concret, au niveau international, avec l'ONU. Il suffit de comparer les objectifs énoncés par le Secrétariat Général en 2000 (les Objectifs du Millénaire ou OM) et en 2015 (les Objectifs du développement durable, ou ODD). Les OM promettaient de réduire la grande pauvreté de 50%. Mais réduire de 50%, cela veut dire accepter la misère pour 50% de la population. C'était en l'an 2000. Quinze ans plus tard, seront lancés les ODD, les objectifs du développement durable, et là, l'Onu a franchi une étape majeure : « ne laisser personne en dehors de la société ». C'est donc pour 100%, et non pas pour 50% de la population, qu'il faut éradiquer la pauvreté. Autrement dit, l'injonction -« Mettre la misère hors la loi »- est maintenant inscrite dans un programme Onu. Certes, cela ne suffit pas. Rien ne garantit quand, ni comment, le programme sera réellement appliqué. Mais c'est une étape préalable. Elle montre que la volonté a été plus forte que le discours sceptique et désabusé qui risque de démobiliser, même les plus « volontaires », et conduit à l'échec. Il est clair que si l'on n'y croit pas, on n'éradiquera jamais la pauvreté.

Alors, pour revenir un instant sur le croisement des savoirs, ce qui est très important aussi dans ce croisement, c'est de comprendre qu'on ne peut pas penser la mondialisation sauvage qui se met en place à grande vitesse, et qui est sans doute irréversible, en laissant toute une partie de la population en dehors du jeu et même en dehors du débat. Pour transformer la mondialisation sauvage en une « mondialité » apaisée, c'est-à-dire pour lui donner un visage humain, l'idée progresse qu'on aura besoin du savoir des plus pauvres. On aura besoin que les plus pauvres deviennent acteurs, c'est-à-dire deviennent des sujets pensants, pas simplement des objets de programmes qui pensent à leur place: « Quand les plus pauvres deviennent acteurs » est le titre d'un livre publié en 2019 par l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, à la suite d'un colloque organisé par l'Académie des Sciences morales et politiques, avec la Fondation Joseph Wresinski et l'Institut de France. Il marque encore une nouvelle avancée, mais il reste le plus difficile : convaincre les acteurs qui ont un pouvoir d'action.

Pouvoir

Le troisième volet du triptyque, c'est le pouvoir. On retrouve là le fameux principe du « droit au logement opposable ». Pour qu'un droit comme le droit au logement soit effectif, il faut pouvoir l'opposer au pouvoir. C'est cela le droit « opposable » : celui que la volonté peut invoquer à l'encontre des pouvoirs, invoquer comme limite à l'obéissance au pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir politique ou du pouvoir économique, de l'obéissance au chef, de l'obéissance à l'argent. En somme, c'est l'idée

que la loi n'a plus tous les droits car elle doit désormais respecter les droits supérieurs qui sont désormais inscrits dans le droit international : les droits « de l'homme ».

Le droit opposable, permet d'opposer l'égalité à tous les pouvoirs en place. D'abord les pouvoirs politiques. Avant d'opposer le droit au logement aux Etats, il y a eu une discussion difficile au Conseil d'Etat. D'abord pour inscrire l'égalité à l'article 1 de la loi contre les exclusions, car, pour de nombreux juristes, l'égalité, n'est pas un droit : ce serait une notion trop vague pour être un droit. En réalité, elle devient un droit quand on regarde l'envers de l'égalité. A l'envers, on découvre la réalité des traitements « inhumains ou dégradants ». Cette expression n'est pas vague. Elle désigne non seulement des mauvais traitements particulièrement graves en raison de la vulnérabilité des victimes (comme des violences contre les femmes ou les enfants), ou des traitements « inhumains » comme l'esclavage ou la torture, mais aussi des traitements « dégradants », parfois liés aux situations de très grande pauvreté. Quand on regarde à l'envers du droit à l'égalité on comprend la force d'un tel principe. Les définitions précises, et fermées en quelque sorte, ne sont pas suffisantes. En revanche il faut repérer, à l'envers de la dignité, ce qui est « indigne », ce qu'on ne voudrait pas, ce qu'on n'accepterait pas pour soi-même ou pour les siens. Pour rendre opposable, ce droit à l'égalité, qu'il s'agisse du droit au logement ou des autres droits reconnus par la loi contre les exclusions, il faut passer par le refus de l'indignité, de l'inhumain, du dégradant ; en somme par le refus de la « déshumanisation » C'est très important, car c'est ainsi que ces droits, notamment le droit au logement ont pris une place, qui au départ leur était déniée, y compris par les meilleurs juristes. Mais rien n'est jamais acquis à l'homme, et aucun combat n'est jamais définitivement gagné, notamment dans ce domaine des droits de l'homme. C'est pourquoi nous avons encore besoin d'entendre la voix de ceux qui nous ont précédés.

Ce tryptique, « savoir, vouloir, pouvoir », est à la fois un programme et un projet. Paul disait toujours : « on ne vit pas de regrets, on vit de projets ». L'alliance, ou l'alliage, « savoir, vouloir, pouvoir » est un projet pionnier, un projet en avant. Comme tous les pionniers, il est encore un peu utopique, mais c'est pourtant un projet déjà réaliste : c'est l'idée qu'éclairés par les savoirs des sachants et des savants - c'est-à-dire à la fois les savoirs théoriques et les savoirs du vécu-, les vouloirs peuvent se renforcer, se soutenir mutuellement, et encadrer les pouvoirs. Ces pouvoirs ne sont pas seulement ceux des Etats parce que la violation des droits fondamentaux, dont l'égalité de tous, ne vient pas seulement des Etats, mais souvent des opérateurs économiques, notamment des entreprises transnationales.

Opposer les vouloirs, nourris par les savoirs, aux pouvoirs politiques et aux pouvoirs économiques : c'est un programme ambitieux, qu'on pourrait appeler le « programme SVP ». C'est celui que Paul, après Geneviève de Gaulle et le père Wresisnski, nous a légué et qu'il reste à accomplir. En nous donnant le cadre, ils nous ont mis déjà en route pour accomplir au moins une partie du programme. On n'accomplit jamais tout. Mais pour réaliser, même une partie, il faut pédaler sans s'arrêter : c'est ce qu'on appelle un équilibre dynamique.

« On vit de projets, on ne vit pas de regrets ». Répéter ces quelques mots nous aidera à rester en selle, ou à tenir le pas gagné.